COMMUNE DE
MONTREUX

PREAVIS No 09/2011

de la Municipalité au Conseil communal

relatif

aux comptes communaux

Date proposée pour la
séance de la commission des finances :

le mardi 12 avril 2011 à 19 h. 00

à Montreux

Version du 8 avril 2011

TABLE DES MATIERES

1. RESULTATS 1

2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2

2.1. Crédits complémentaires 2

2.2. Charges de fonctionnement 2

2.3. Recettes de fonctionnement 12

3. BILAN 17

4. INVESTISSEMENTS 22

5. REPARTITION DE L'EXCEDENT DE RESULTAT ET ECRITURES DE CLOTURE 23

6. CONCLUSIONS 24

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En vertu des dispositions de la loi sur les communes[1], la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes communaux pour l'exercice 2010.

Ceux-ci sont établis conformément au règlement sur la comptabilité des communes[2], ainsi qu'aux directives et plan comptable du département de l'intérieur, service des communes et des relations institutionnelles SeCRI.

1. RESULTATS

Le compte d'exploitation boucle avec un excédent de recettes de CHF 2'896'227.– (2009 : CHF 13'795'094.–) pour une perte budgétisée de CHF 5'393'938.–, en tenant compte des crédits complémentaires votés par le Conseil communal (perte selon budget initial CHF 5'018'938.–). Cette situation est notamment expliquée par les dividendes versés par Casino de Montreux SA durant l'année, ainsi que de l'excédent de recettes par rapport au budget pour le poste impôts.

En résumé, les comptes, arrêtés au 31 décembre 2010, avant répartition du résultat, se présentent comme suit :

	Comptes 10	**Budget 10[C]**	**Ecarts en CHF**	**en %**
Charges	**122'999'404.84**	**118'249'301.00**	**4'750'103.84**	**4.02%**
Amortissements	2'979'943.08	2'929'000.00	50'943.08	1.74%
Attribution aux fonds et financements spéciaux	2'656'094.38	2'205'500.00	450'594.38	20.43%
Imputations internes	654'727.80	690'000.00	-35'272.20	-5.11%
Charges épurées	116'708'639.58	112'424'801.00	4'283'838.58	3.81%
Revenus	**125'895'631.80**	**112'855'363.00**	**13'040'268.80**	**11.55%**
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	572'550.40	674'500.00	-101'949.60	-15.11%
Imputations internes	654'727.80	690'000.00	-35'272.20	-5.11%
Revenus épurés	124'668'353.60	111'490'863.00	13'177'490.60	11.82%
Marge d'autofinancement	7'959'714.02	-933'938.00	8'893'652.02	
Résultat	**2'896'226.96**	**-5'393'938.00**	**8'290'164.96**	

[A] Les revenus et charges épurés (avec effet sur les liquidités) sont obtenus après soustraction des opérations sans effet monétaire.
[B] Financement des investissements sans recours à l'endettement à partir des capitaux propres.
[C] Budget 2010 qui comprend les crédits complémentaires votés par le Conseil Communal.

[1] Loir sur les communes du 28 février 1956 LC – RSV 175.11
[2] Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 RCCom – RSV 175.31.1

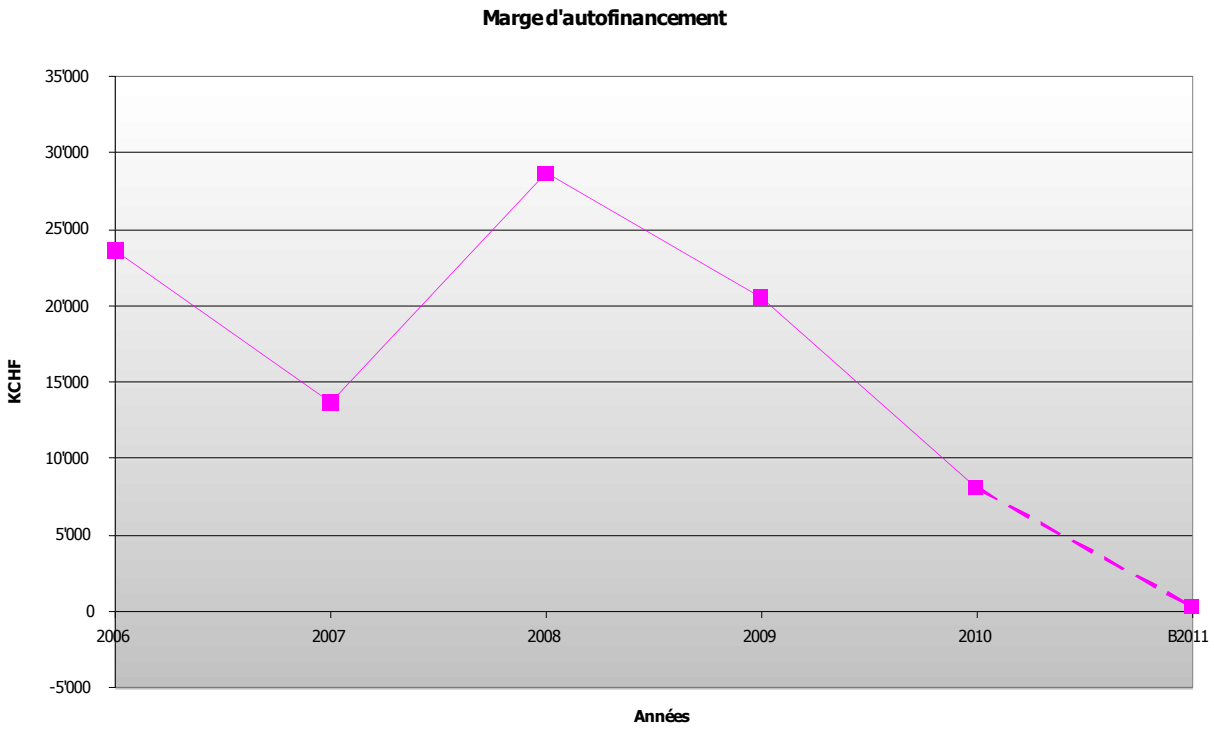

2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

2.1. Crédits complémentaires

Le total des crédits complémentaires votés par la Municipalité ainsi que ceux soumis à votre approbation dans le présent préavis pour l'exercice 2010 est de CHF 3'461'000.– (2009 : CHF 2'308'000.–). A cela s'ajoutent les crédits complémentaires votés en cours d'année par le Conseil Communal pour un montant de CHF 375'000.– (2009 : CHF 513'927.–).

Les montants figurant dans les rubriques « budget » de ce préavis ne comprennent pas les crédits complémentaires votés par la Municipalité ainsi que ceux soumis à votre approbation dans le présent préavis. Ceux votés en cours d'année par le Conseil communal sont par contre intégrés.

2.2. Charges de fonctionnement

Globalement, les charges sont supérieures de CHF 4'750'104.--, soit + 4.02% (2009 : CHF 1'192'881.–) en comparaison avec le budget adopté par le Conseil communal.
Les charges épurées sont supérieures de CHF 4'283'838.- soit + 3.81% en comparaison avec le budget adopté.

Il est à noter que certains groupes de charges n'ont pas atteint l'enveloppe budgétaire, alors que d'autres l'ont dépassée.

No	Nature	Charges 2010	Budget 2010	Différence charges/ budget
30	Autorités et personnel	37'733'730	37'318'426	+415'304
31	Biens, services et marchandises	25'121'812	25'530'440	-408'628
32	Intérêts passifs	2'352'410	1'541'500	+810'910
33	Amortissements	2'979'943	2'929'000	+50'943
35	Participation à des charges de collectivités publiques	38'539'700	34'866'999	+3'672'701
36	Aides et subventions	12'960'988	13'167'436	-206'448
38	Virement à provisions	2'656'094	2'205'500	+450'594
39	Imputations internes	654'728	690'000	-35'272
	TOTAL	**122'999'405**	**118'249'301**	**+4'750'104**

Le solde de la péréquation financière pour 2009 (englobé dans le chapitre 35 - Participation à des charges de collectivités publiques) influe de manière significative sur le total des charges pour un montant de CHF 3'144'462.-.

Pour CHF 100.- dépensés

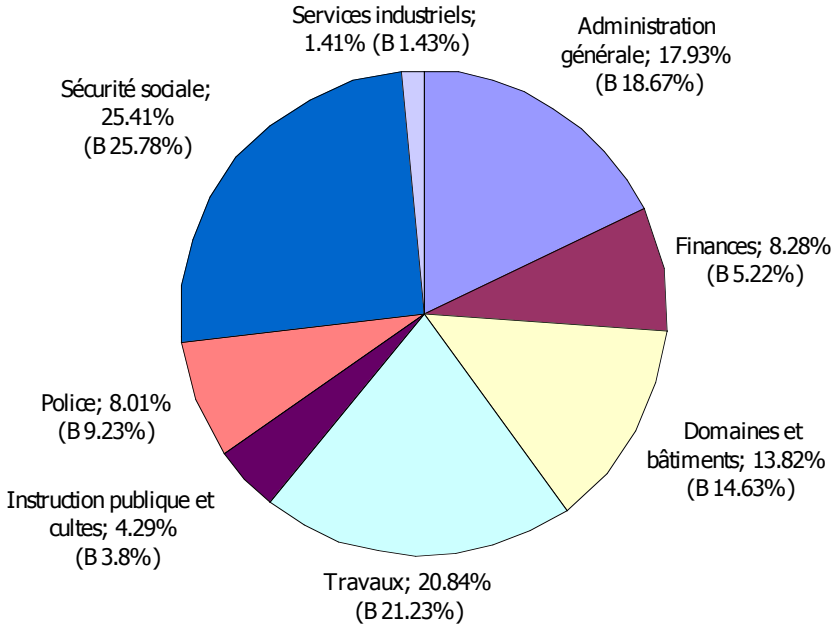

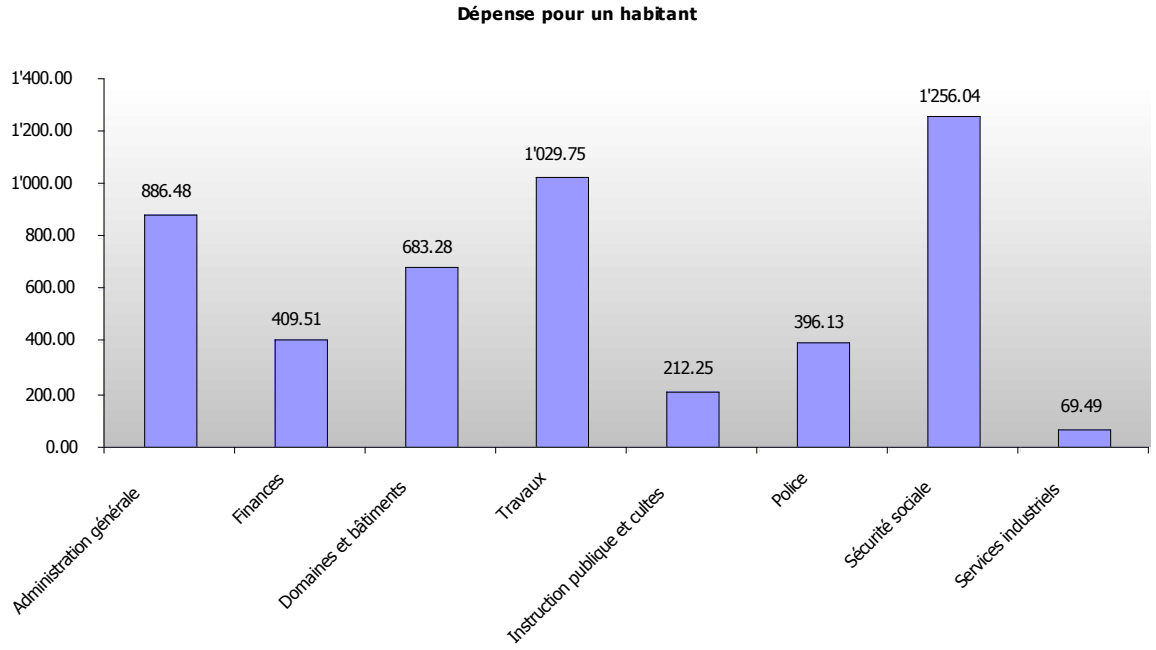

Le total des dépenses annuelles par habitant s'élève à CHF 4'943.– pour l'année 2010 (2009 : CHF 4'616.–).

Pour la suite de la lecture du présent préavis et pour sa bonne compréhension, nous vous rendons attentifs que, dans le corps du texte, il s'agit d'une comparaison entre les comptes de l'année précédente et les comptes de l'année sous revue, alors que les tableaux en en-tête mettent en exergue les écarts entre le budget et les comptes.

30 – Autorités et personnel

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 37'733'730.–	CHF 37'318'426.–	+415'304.–	+1.11

L'augmentation des charges salariales globales de CHF 1'825'601.– (charges salariales 2009 : CHF 35'908'129.–), soit + 5.08% est expliquée par le mécanisme lié à l'échelle des traitements, l'augmentation du nombre d'équivalents plein temps (EPT) et la prime votée par le conseil communal (préavis No 09/2010), compensée par l'extourne du compte No 9281.130 (recettes).

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 88'100.- sur le compte No 170.3011 « Traitements » :

- ✓ Le salaire du délégué aux sports, dont la masse salariale figurait au budget sur le compte No 150.3011 suite à une erreur de saisie.
- ✓

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 195'600.- sur le compte No 430.3011 « Traitements » :

- ✓ Ce dépassement concerne le paiement des heures supplémentaires pour CHF 132'300.-, la prime exceptionnelle compensée par la provision créée à cet effet au 31.12.2009 pour

CHF 30'300.-, les indemnités variables diverses pour CHF 23'500.-, le cadeau fin de fonction et jubilaire pour CHF 8'900.- et le remboursement des frais professionnels des apprentis pour CHF 1'000.-.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 79'100.- sur le compte No 430.3012 « Salaires Auxiliaires » :

- ✓ Les heures supplémentaires ont été sous-évaluées pour CHF 9'700.- ;
- ✓ le transfert temporaire d'une collaboratrice pour CHF 52'800.- ;
- ✓ l'engagement de personnes auxiliaires (3 mois) a été sous-évalué pour CHF 16'600.-.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 50'500.- sur le compte No 325.3012 « Salaires auxiliaires » :

- ✓ Ce dépassement concerne les remplacements congés maladie de longue durée de deux collaborateurs.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 51'900.- sur le compte No 354.3011 « Traitements » :

- ✓ Les heures supplémentaires ont été sous-évaluées pour CHF 17'000.- ;
- ✓ la prime exceptionnelle a été compensée par la provision créée à cet effet au 31.12.2009 pour CHF 5'300.- ;
- ✓ les diverses indemnités pour CHF 23'100.- ;
- ✓ le cadeau jubilaire pour CHF 6'500.-.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 96'500.- sur le compte No 357.3012 « Salaires auxiliaires » :

- ✓ Il s'agit d'une erreur de saisie du budget.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 67'800.- sur le compte No 620.3012 « Salaires auxiliaires » :

Cet excédent est expliqué par la prime exceptionnelle compensée par la provision créée à cet effet au 31.12.2009 pour CHF 500.-, le remplacement d'une collaboratrice auxiliaire dont la masse salariale était budgétisée dans le compte No 620.3011 pour CHF 30'400.-, l'engagement d'enquêteurs auxiliaires de l'office pour la LHR (visites in situ), suite à l'imbroglio des préavis refusés par le Conseil communal pour CHF 36'100.- et les heures supplémentaires pour CHF 700.-.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 79'300.- sur le compte No 700.3011 « Traitements » :

- ✓ La prime exceptionnelle compensée par la provision créée à cet effet au 31.12.2009 pour CHF 1'600.- ;
- ✓ le nouveau poste à la suite du préavis No 23/2009 sous-évalué pour CHF 26'200.- ;

- ✓ la nouvelle répartition comptable non budgétisée pour CHF 9'700.- ;
- ✓ la masse salariale sous-évaluée pour un montant de CHF 13'700.- ;
- ✓ MPC supplémentaire pour un montant de CHF 22'700.- ;
- ✓ l'augmentation du taux d'activité d'une collaboratrice pour CHF 5'400.-.

31 – Biens, services et marchandises

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 25'121'812.–	CHF 25'530'440.–	-408'628.–	-1.60

Il faut relever que les charges ont baissé de CHF 266'983.– par rapport à l'exercice 2009 (charges 2009 : CHF 25'388'795.–).

En déduction de ces baisses, d'autres balances[3] viennent réduire l'écart expliqué ci-dessus.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 71'600.– sur le compte No 110.3181 « Frais de ports et CCP » :

- ✓ Depuis 2008, date de la mise en service du nouveau système de poste interne et externe, sous-traité à La Poste Suisse, le compte No 110.3181 présente un important dépassement en regard du budget alloué pour ces dépenses. Les explications ont été régulièrement apportées par la Municipalité. Elles ne répètent pourtant pas d'une année sur l'autre les mêmes causes.

- ✓ Pour les comptes 2010, une part du dépassement continue à être due à une évaluation par trop optimiste des effets des mesures prises en vue de faire baisser drastiquement ces dépenses. Ainsi, le changement des pratiques s'avère difficile et nettement plus long que prévu (l'utilisation de grandes enveloppes alors que des petites suffiraient – ou de plusieurs enveloppes pour un même trajet – et la transmission de documents papier au lieu d'un envoi par courrier électronique sont les deux causes majeures de ces mauvais résultats) ; dès lors, le potentiel d'économies doit encore être réalisé, malgré l'entrée en vigueur de directives plus contraignantes pour une meilleure utilisation des prestations de La Poste Suisse par les services communaux. L'appui didactique vient d'être ajouté à ces mesures, afin de permettre aux secrétariats de modifier leurs routines administratives.

- ✓ Au titre des éléments propres à l'exercice 2010, il convient de relever que la tenue à Montreux du XIIIe Sommet de la Francophonie a généré un important courrier, lequel étant officiel, il ne saurait avoir été autrement délivré que, dûment scellé et signé, par La Poste Suisse.

- ✓ 2010 a également été marquée par un nombre inhabituel de manifestations officielles, lesquelles génèrent également son lot de courrier officiel, dont la bourse communale prend également en charge les réponses des l'invités. Pour le détail, nous renvoyons ici aux explications du dépassement budgétaire au compte No 112.3170 « Frais de réception ».

[3] Montants positifs et négatifs dans les comptes

- ✓ Enfin, l'exécution des procédures LHR a de son côté participé clairement au dépassement budgétaire sous revue. Pour le détail, nous renvoyons ici aux explications du dépassement budgétaire sous la rubrique « LHR ».

Note explicative sur le dépassement du budget de divers comptes, dû à l'exécution de la LHR

- ✓ Cette opération doit être remise dans son contexte. Elle a en effet conduit votre Conseil à bien des débats et à des décisions en rapport avec le fonds, alors bien même que ce dernier n'est pas de compétence communale. Après un premier préavis (No 32/2008) accepté et qui a permis d'engager un coordinateur pour la partie « bâtiments » (EGID), deux préavis ont été refusés (Nos 20/2009 et 06/2010) pour engager les moyens nécessaires à la réalisation de la partie « habitants » (EWID). La Municipalité a donc interpellé M. le Préfet, lequel a confirmé que ces dépenses représentaient bien pour la Commune une obligation issue de l'application d'une législation de rang supérieur. Sur cette base et comme annoncé à votre Conseil par la communication municipale du 2 juillet 2010, la Municipalité a mis en œuvre le processus et engagé les dépenses y relatives.

- ✓ Toutefois et pour ce qui regarde les comptes communaux pour l'exercice 2010, ceci a provoqué un dépassement budgétaire dans plusieurs comptes de l'administration générale, soit les Nos 110.3181 « Frais de port et CCP », 110.3185 « Honoraires », 620.3012 « Personnel auxiliaire » et 620.3061 « Indemnités auto ».

- ✓ Enfin, l'exécution des procédures LHR a exigé des frais de port (No 110.3181) considérables en raison de l'envoi d'un très volumineux et répété courrier, particulièrement lorsque il a fallu interroger tous les propriétaires fonciers montreusiens (ou leur mandataire), afin d'obtenir les éléments nécessaires à renseigner les champs des bases de données cantonale et fédérale. Ce type de courrier doit lui aussi mettre la réponse à la charge de la bourse communale.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 75'900.– sur le compte No 110.3195 « Votations et élections » :

- ✓ Cet excédent est dû à l'élection complémentaire à la Municipalité et à l'achat d'une machine à lecture optique pour le dépouillement de votes.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 113'400.– sur le compte No 200.3185 « Honoraires » :

- ✓ L'inventaire des actes perpétuels du service des finances a été engagé par la Municipalité pour un montant de CHF 30'085.- ;
- ✓ la révision intermédiaire par la nouvelle fiduciaire a augmenté les charges pour CHF 21'520.- ;

- ✓ les charges du nouveau mandat de la tenue de la comptabilité de « La Pouponnière » ont été de CHF 24'400.-. Ce montant a ensuite été refacturé intégralement à « La Pouponnière » (compte No 200.4362) ;
- ✓ le solde est relatif à la tenue de la comptabilité de la taxe de séjour initialement budgétée dans le compte No 200.3080 mais finalement gérée sous forme de mandat.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 126'900.– sur le compte No 400.3185 « Honoraires et expertises » :

- ✓ Le financement des honoraires nécessaires à l'étude du projet « des Voiles Latines » aurait dû être intégré à un préavis qui a été reporté. Dès lors, les honoraires ont été couverts par le budget 2010. Un financement a été effectué par le compte No 400.3185 pour un montant total de CHF 134'205.-.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 64'000.– sur le compte No 430.3135 « Achat matières premières » :

- ✓ Le début 2010 a connu un hiver long et rigoureux (de janvier à mars) et la fin de l'année a vu arriver un hiver précoce d'octobre à décembre 2010. Ces conditions climatiques défavorables ont entraîné des achats non prévus au budget de sel, de sable et de gravillons.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 159'400.– sur le compte No 450.3188 « Enlèvement des déchets » :

- ✓ Le budget a été sous-estimé. L'indice des prix à la consommation pour le groupe des biens et services a augmenté de 2.4% au 1er janvier 2010. Les coûts de collecte et de transport des déchets ont été influencés par cette augmentation. A noter que ce dépassement est amorti partiellement par les comptes de recettes Nos 450.4354 « Vente de produits de récupération » et 450.4362 « Participation de la commune de Veytaux ».

32 - Intérêts passifs

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 2'352'410.–	CHF 1'541'500.–	+810'910.-	+52.61

Ce poste comprend les intérêts des emprunts bancaires pour CHF 2'032'376.–, la rémunération des fonds pour CHF 97'500.–, ainsi que divers autres intérêts pour le solde de CHF 222'534.–.

Les emprunts communaux sont constitués d'engagements à taux fixes remboursables à l'échéance. Une possibilité de négociation d'un remboursement anticipé de ces emprunts n'est envisageable qu'en cas de hausse des taux du marché de l'argent. Se référer au point 3 du présent préavis pour le détail des emprunts.

Le dépassement des intérêts courus en fin d'année est en partie expliqué par les emprunts ci-dessous :

- ✓ emprunt DEXIA CHF 183'534.-
- ✓ emprunt Kommunal Kredit I CHF 215'068.-
- ✓ emprunt Kommunal Kredit II CHF 278'150.-
- ✓ Total CHF 676'752.-

Ces écritures d'intérêts courus n'ont jamais été comptabilisées auparavant et sont budgétées dans les comptes 2011. En termes de trésorerie, il n'y a aucun impact en 2010. Le dépassement

résulte de la non comptabilisation des intérêts courus durant l'exercice 2009. Techniquement il s'agissait de mettre en conformité une pratique erronée.

33 - Amortissements

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 2'979'943.-	CHF 2'929'000.-	+50'943.-	+1.74

A noter que cette année pour la première fois, les défalcations sur impôts[4] (CHF 1'277'704.-) (anciennement rubrique 34) sont ajoutées aux amortissements. Celles-ci sont supérieures de CHF 127'704.- par rapport au budget, et les pertes comptables y relatives sont de l'ordre de CHF 110'040.- (non budgétisées).

La hausse des amortissements est notamment due à l'adoption d'un certain nombre d'investissements dont la décision, par le Conseil communal, n'avait pas encore été prise lors de l'élaboration du budget 2010. Les amortissements de l'exercice concernent :

No compte	**Intitulé du compte**	**Comptes 2010**	**Budget 2010**
170.3314	Amortissements		105'500
180.3311	Amortissements (préavis No 25/2007)	6'250	6'250
230.3312	Amortissements		16'000
321.3312	Amortissements (préavis Nos 02/2008 et 08/2008)	105'600	105'600
352.3312	Amortissements (divers préavis)	974'700	1'016'500
354.3312	Amortissements (préavis No 29/2008)	109'200	109'200
355.3312	Amortissements (préavis No 43/2006)	146'654	156'000
420.3311	Amortissements (divers préavis)	68'708	87'750
431.3311	Amortissements (divers préavis)	176'200	176'200
601.3311	Amortissements (préavis No 04/2003)	4'887	
210.3301	Défalcations sur impôts	1'277'704	1'150'000
230.3301	Pertes comptables	110'040	
TOTAL		**2'979'943**	**2'929'000**

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 110'000.– sur le compte No 230.3301 « Pertes comptables » :

- ✓ Ce dépassement est notamment expliqué par un contrôle AVS, ainsi qu'une correction du poste TVA, ceci dans le but d'éviter une éventuelle pénalisation financière lors d'un contrôle inopiné de l'Administration Fédérale des Contributions.

35 - Participation à des charges de collectivités publiques

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 38'539'700.–	CHF 34'866'999.–	+3'672'701.–	+10.53

[4] Par exemple : abandon de la dette à réception de l'acte de défaut de biens

L'excédent de charges est notamment dû au solde péréquatif 2009 pour CHF 3'144'462.-, à la participation à la prévoyance sociale pour CHF 945'531.- et la facture sociale et le solde 2009 pour CHF 707'339.-.

La participation pour Sécurité Riviera a, quant à elle, été inférieure au budget pour CHF 1'015'344.-.

Le détail de ces postes se présente comme suit :

No Compte	Libellé	Comptes 2010	Budget 2010
130.3529	Participation MSST - Vevey	129'554	70'000
140.3523	Participation à la CIEHL	123'660	116'000
140.3528	Promove	173'124	171'472
140.3529	Secrétariat intercommunal SAI	215'168	239'000
180.3517	Participation aux transports publics	4'125'217	4'210'100
220.3521	Solde péréquatif de l'année précédente	3'144'462	
400.3528	Inspectorat des chantiers	34'471	35'000
450.3526	Prestations du SIGE	186'824	207'000
530.3515	Participation à la prévoyance sociale	2'849'531	1'904'000
540.3522	Participation aux charges d'enseignement et des cultes		25'700
600.3521	Participation à Sécurité Riviera	6'296'656	7'312'000
600.3524	Contribution au SIGE	322'165	244'000
620.3511	Permis de séjour, passeports	323'062	240'000
650.3521	Participation aux charges de l'ORPC	100'382	103'000
669.3521	Participation à l'ORPC Riviera	396'906	472'000
700.3514	Charges de la santé publique	2'333'199	2'376'080
713.3525	Participation au CDRRAS et aux membres de l'association	42'094	52'350
720.3515	Facture sociale et solde 2009	17'606'637	16'899'298
800.3528	Réseau défense incendie, bornes hydrantes	136'587	190'000
TOTAL		**38'539'700**	**34'867'000**

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 59'600.– sur le compte No 130.3529 « MSST – Participation Vevey » :

- ✓ La part communale du salaire du chargé de sécurité 2009 a été payée en 2010.

36 - Aides et subventions

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 12'960'988.–	CHF 13'167'436.–	-206'448.–	-1.56

Les subventions versées concernent les postes suivants :

No compte	Libellé	Comptes 2010	Budget 2010
150.3653	Subventions	2'367'232	2'488'000
150.3663	Aides individuelles culture et loisirs	936	30'000
160.3653	Subventions manifestations	224'600	185'000
160.3658	Subventions aux institutions	988'106	989'000
170.3653	Subventions	1'204'901	1'108'000
171.3653	Subventions pour loisirs et sports	32'725	35'000
180.3665	Subventions aux détenteurs d'abonnements	486'600	300'000
300.3666	Protection des narcisses	41'409	60'000
401.3651	Subventions sociétés de sauvetage	61'300	61'000
441.3654	Charges de la santé publique	37'002	24'000
500.3652	Subventions pour l'enseignement	83'055	71'000
500.3662	Aides individuelles	12'898	10'000
511.3652	Subventions pour l'enseignement	41'275	24'070
521.3652	Subventions pour l'enseignement	89'919	109'000
523.3652	Subventions pour l'enseignement	97'171	93'000
580.3652	Organiste de la paroisse	3'000	3'500
700.3655	Subventions aide et prévoyance sociales	3'770'470	3'941'866
700.3664	Aide individuelle de la santé publique	76'241	115'000
712.3655	Subvention REME	2'868'999	2'959'500
713.3655	Buts optionnels	347'611	350'500
801.3657	Subventions	125'537	210'000
TOTAL		**12'960'988**	**13'167'436**

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 96'900.– sur le compte No 170.3653 « Subventions » :

- ✓ Soutien exceptionnel au FC Montreux-Sports : CHF 25'000.- ;
- ✓ remplacement de matériel sur les dameuses du SID : CHF 44'654.- ;
- ✓ soutien exceptionnel au Mondial de Scrabble : CHF 50'000.-. Cette dépense est compensée par un prélèvement sur la provision No 9281.180.

Note explicative sur le dépassement du budget de CHF 186'600.– sur le compte No 180.3665 « Subventions détenteurs abonnements » :

A la suite à l'adoption du rapport-préavis No 16/2009, un crédit complémentaire de CHF 300'000.- a été voté par le Conseil. Le dépassement de CHF 186'600.- s'explique par le fait que le Conseil communal a porté la subvention à CHF 300.- dans le règlement (qui prime toute autre décision) sans corriger en conséquence le montant au compte No 180.3665.

38 - Virement à provisions

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 2'656'094.–	CHF 2'205'500.–	+450'594.–	+20.43

Cette balance comprend notamment un montant de CHF 769'300.– attribué à la provision pour rénovation des bâtiments ainsi qu' un montant de CHF 940'065.– au fonds de réserve. Le solde de CHF 946'729.– correspond principalement aux provisions de renouvellement.

39 - Imputations internes

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 654'728.–	CHF 690'000.–	-35'272.–	-5.11

La contrepartie de cette balance se trouve au chapitre No 49. L'impact financier est nul.

2.3. Recettes de fonctionnement

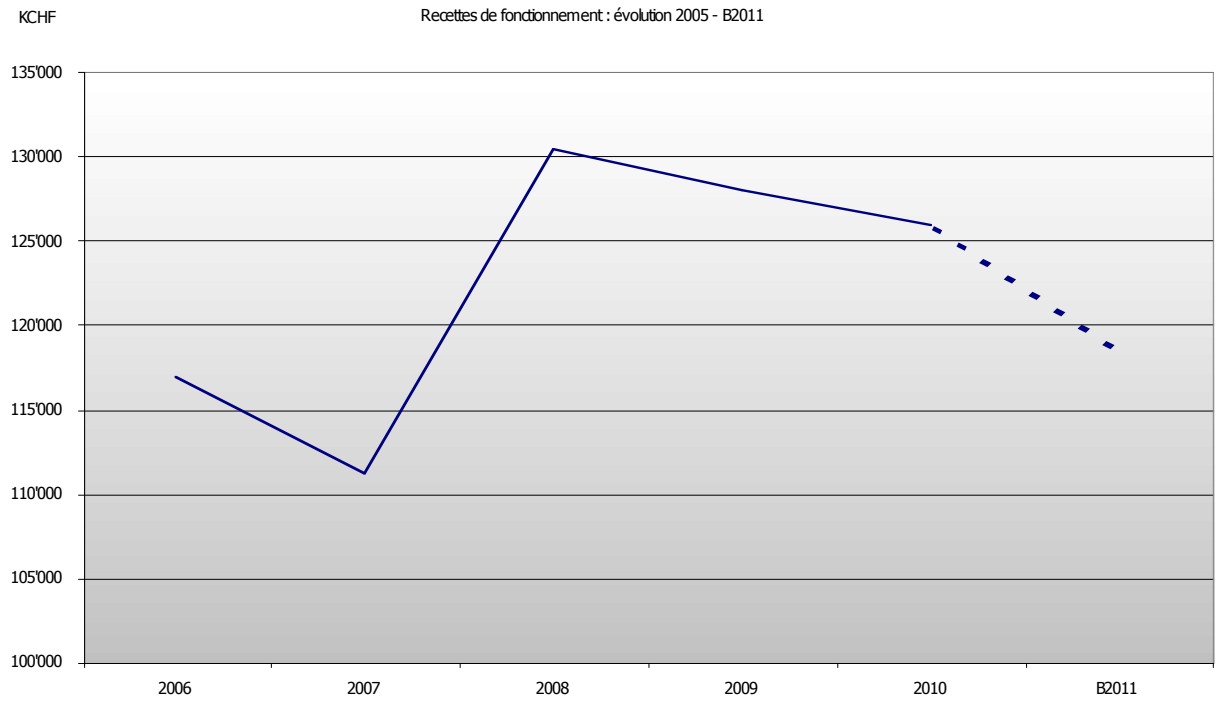

40 – Impôts

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 85'528'469.–	CHF 76'735'000.–	+8'793'468.59.–	+11.46

	Comptes 10	**Budget 10**	**Différence en CHF**	**Différence en %**
IMPÔTS	**85'528'468**	**76'735'000**	**8'793'468**	**11.46%**
Revenu et fortune P.P.	48'571'153	45'700'000	2'871'153	6.28%
Impôt à la source	3'658'153	3'600'000	58'153	1.62%
Impôt spécial des étrangers	4'205'201	3'800'000	405'201	10.66%
Bénéfice et capital P.M.	9'403'209	5'300'000	4'103'209	77.42%

(suite)	Comptes 10	Budget 10	Différence en CHF	Différence en %
Impôt complémentaire sur les immeubles	411'315	280'000	131'315	46.90%
Impôt foncier	7'522'992	7'800'000	-277'008	-3.68%
Droits de mutation	6'298'588	4'800'000	1'498'588	31.22%
Successions, donations	4'937'300	5'200'000	-262'700	-5.05%
Impôt sur les chiens	70'019	115'000	-44'981	-39.11%
Impôt récupéré	450'538	140'000	310'538	221.81%

Rôle ordinaire : l'excédent de recettes de 6.28% par rapport au budget est expliqué par la bonne santé de l'économie suisse durant l'année 2010, notamment durant le 4ème trimestre, et ceci en dépit des prévisions économiques relativement pessimistes durant l'année 2009 ainsi que de la mauvaise santé financière des pays de la zone Euro. Par ailleurs, la différence avec le budget est également due aux difficultés de réunir des éléments probants suffisamment précis pour établir les projections budgétaires.

Impôt sur les personnes morales : en plus des informations données ci-dessus, les impôts payés par Casino de Montreux ont notamment contribué au dépassement des recettes budgétées.

Impôt foncier : ces recettes fiscales continuent de progresser d'un exercice à l'autre du fait des constructions nouvelles mises sur le marché montreusien. Ci-dessous, l'évolution des recettes d'impôt foncier depuis l'année 2000 :

Evolution de l'impôt foncier

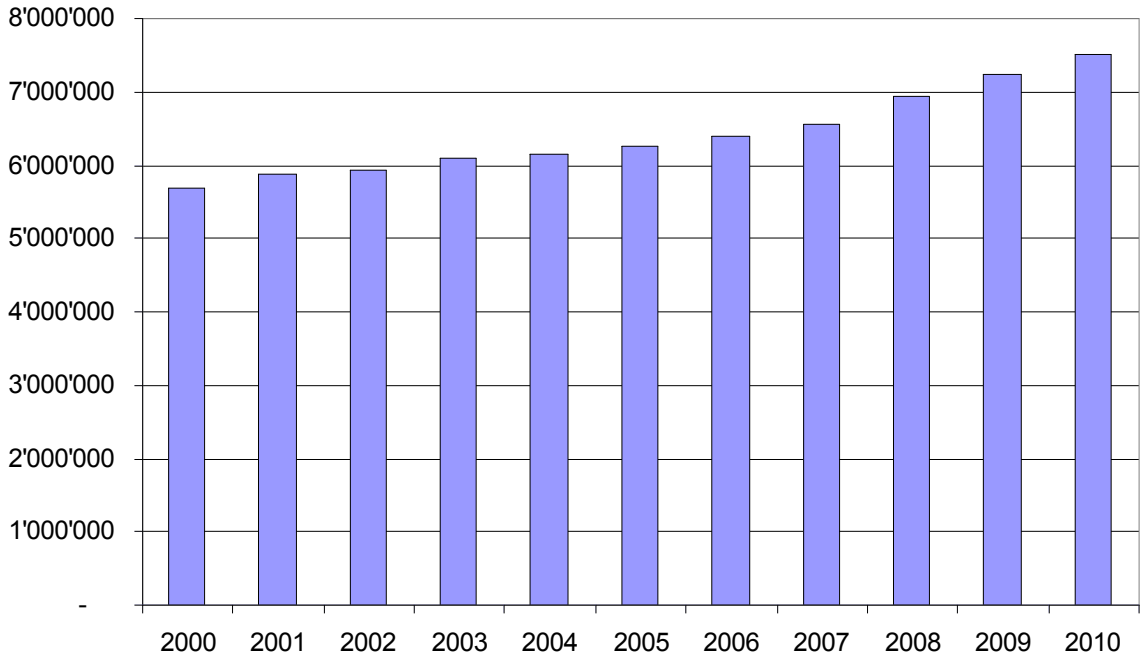

Droit de mutation : cet impôt fluctuant varie sensiblement d'une année à l'autre et reste difficile à budgéter avec précision.

Evolution du droit de mutation

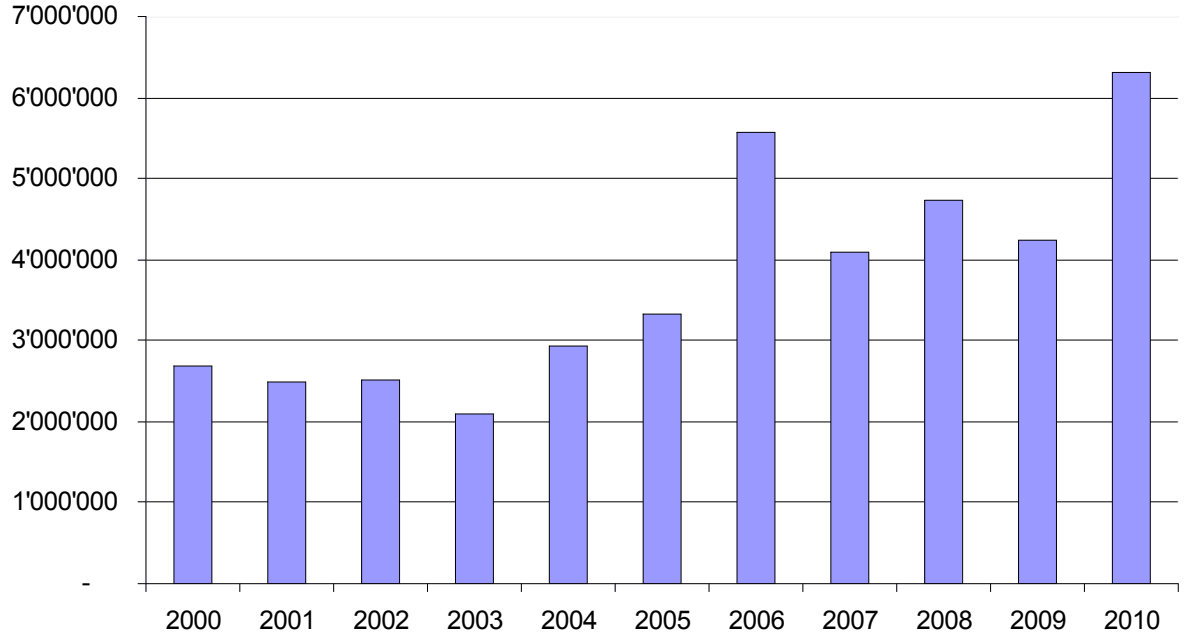

41 – Patentes et concessions

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 1'942'514.–	CHF 1'217'000.–	+725'514.–	+59.61

Les recettes sont constituées des concessions d'utilisation pour CHF 1'573'546.–, des redevances pour CHF 364'318.– et des patentes de boissons et de tabac pour CHF 4'650.–.

42 – Revenus du patrimoine

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 8'167'113.–	CHF 6'002'600.–	+2'164'513.–	+36.06

Le bon résultat est dû aux recettes effectives réalisées durant l'année 2010 :

- ✓ dividendes du Casino de Montreux pour CHF 2'632'770.– (2009 : CHF 5'534'190.–) ;
- ✓ revenus des placements en actions et obligations pour CHF 737'012.– (2009 : CHF 1'824'795.–) ;
- ✓ intérêts moratoires facturés par l'ACI[5] aux contribuables pour CHF 560'938.– (2009 : CHF 127'457.-).

[5] ACI : Administration Cantonale des Impôts

43 – Taxes, émoluments, produits des ventes

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 9'163'699.–	CHF 8'005'680.–	+1'158'019	+14.46

Ce poste comprend notamment les émoluments de chancellerie, ainsi que les taxes d'utilisation et de raccordement.

Le surplus de recettes est notamment expliqué par :

- ✓ Le décompte de sortie de la CIP[6] d'un ancien Municipal CHF 116'622.-
- ✓ Mandat comptable de « La Pouponnière » CHF 31'249.-
- ✓ Vente de bois de coupe CHF 67'987.-
- ✓ Remboursements de traitements et charges sociales CHF 70'324.-
- ✓ Contributions de remplacement CHF 186'000.-
- ✓ Emoluments administratifs CHF 110'985.-
- ✓ Participation SGA[7] CHF 133'946.-
- ✓ Ventes de produits de récupération CHF 129'119.-
- ✓ Participation des parents pour la garde d'enfants CHF 86'132.-

44 – Parts à des recettes cantonales

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 2'907'546.–	CHF 3'100'000.–	-192'454.–	-6.21

L'impôt sur les gains immobiliers de CHF 2'873'421.– (2009 : CHF 4'147'987.-) enregistre une baisse en comparaison avec le budget, ainsi qu'avec l'exercice 2009. Comme il s'agit d'un impôt fluctuant, il est particulièrement difficile de le budgétiser avec précision.

45 – Participations et remboursements

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 16'363'781.–	CHF 15'999'243.–	+364'538.–	+2.28

Le détail des participations et remboursements pour 2010 est constitué comme suit :

No compte	**Libellé**	**Montant**
130.4512	Subventions cantonales	3'500
130.4524	Participation du MSST par les communes	2'020
202.4521	Participations	292'313
220.4521	Fonds de péréquation	6'110'992
325.4516	Subventions cantonales	481'889
351.4512	Subventions cantonales	1'250
354.4513	Participation CESSEV	30'000
400.4516	Participation cantonale	37'100
431.4516	Subventions VD lacs et rivières	283'980

[6] CIP : Caisse intercommunale de pensions
[7] SGA : Société Générale d'Affichage

(suite) **No compte**	**Libellé**	**Montant**
500.4512	Subventions cantonales	40'602
500.4522	Participations d'autres communes	443'125
521.4512	Subventions cantonales	255'000
523.4512	Subventions cantonales	116'825
530.4512	Participation cantonale enseignement	22'000
600.4521	Contribution communes	10'286
601.4521	Décompte Sécurité Riviera	1'859'592
650.4524	Participation d'autres communes	23'406
700.4515	Participation cantonale prévoyance	18'626
710.4515	Subventions cantonales	38'114
710.4525	Participation des communes de la RAS	293'878
711.4515	Subventions FAJE[8]	102'363
711.4525	Participation des communes	521'878
712.4515	Participation du canton (FAJE)	533'865
712.4525	Participation des communes	2'335'134
713.4515	Participation CDRRAS	28'640
713.4525	Participation des communes au CDRRAS	19'124
713.4525	Participation des communes aux buts optionnels	347'611
713.4525	Participation des communes aux jetons/frais réception	20'215
715.4515	Participation du canton	2'090'453
TOTAL		**16'363'781**

46 – Autres participations et subventions

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 595'232.–	CHF 431'340.–	+163'892.–	+38.00

Cet excédent de recettes est dû à des participations de tiers non budgétées pour Karmalabois pour CHF 27'612.-, aux jetons de présence supérieurs au budget pour CHF 101'107.- et à différentes participations de tiers plus conséquentes que planifiées.

48 – Prélèvements sur fonds et financements spéciaux

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 572'550.–	CHF 674'500.–	-101'950.–	-15.11

49 – Imputations internes

Comptes 2010	Budget 2010	Différence en CHF	Différence en %
CHF 654'728.–	CHF 690'000.–	-35'272.–	-5.11

La contrepartie de cette balance se trouve au chapitre No 39. L'impact financier est nul.

[8] Fondation pour l'accueil de la jeunesse et des enfants

3. BILAN

La plupart des différences au bilan entre 2009 et 2010 s'expliquent par la reclassification des comptes aux normes de la comptabilité des communes.

Evolution de l'actif du bilan au 31 décembre

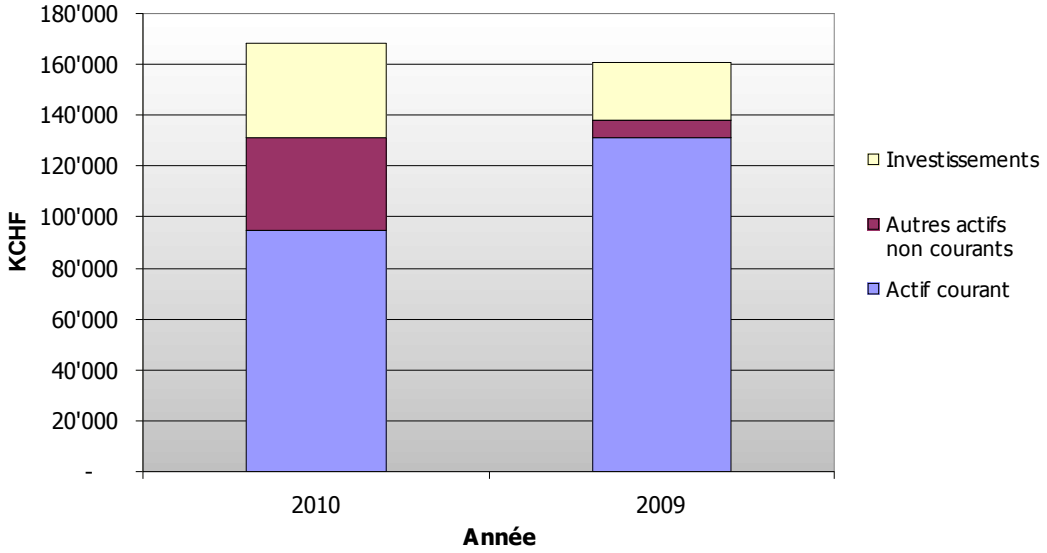

Les investissements correspondent au patrimoine administratif net (y.c. les amortissements).
Les autres actifs non courants comprennent les prêts et capitaux de dotations.
L'actif courant comprend : les disponibilités ;
les débiteurs et comptes courants ;
les actifs transitoires.

Evolution du passif du bilan au 31 décembre

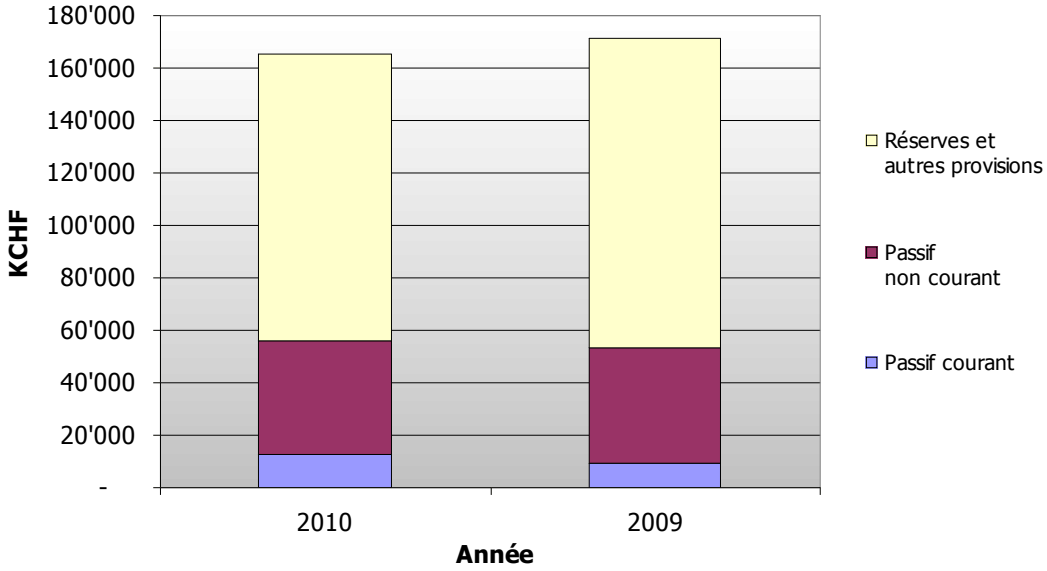

Les réserves et autres provisions comprennent les financements spéciaux et fonds de réserve.
Le passif non courant comprend les emprunts ainsi que les engagements envers des propres établissements et fonds spéciaux.
Le passif courant correspond aux engagements courants et passifs transitoires.

910 - Disponibles

Comptes 2010	Comptes 2009	Différence en CHF	Différence en %
CHF 55'033'218.–	CHF 82'411'596.–	-27'378'378.–	-33.22

Cette diminution est expliquée par les éléments suivants :

Titre	Variation en CHF
Marge d'autofinancement	**7'959'714**
Variation des débiteurs	6'221'516
Variation des transitoires	4'877'556
Variation des créanciers	942'462
Diminution de la dette	-360'000
Reclassement de trésorerie nette	-29'240'181
Investissements nets	-14'659'278
Reclassement investissements	-6'595'778
Autres variations	3'475'611
Variation des liquidités	**-27'378'378**
Liquidités en début d'exercice	82'411'596
Diminution de la trésorerie	-27'378'378
Liquidités en fin d'exercice	55'033'218

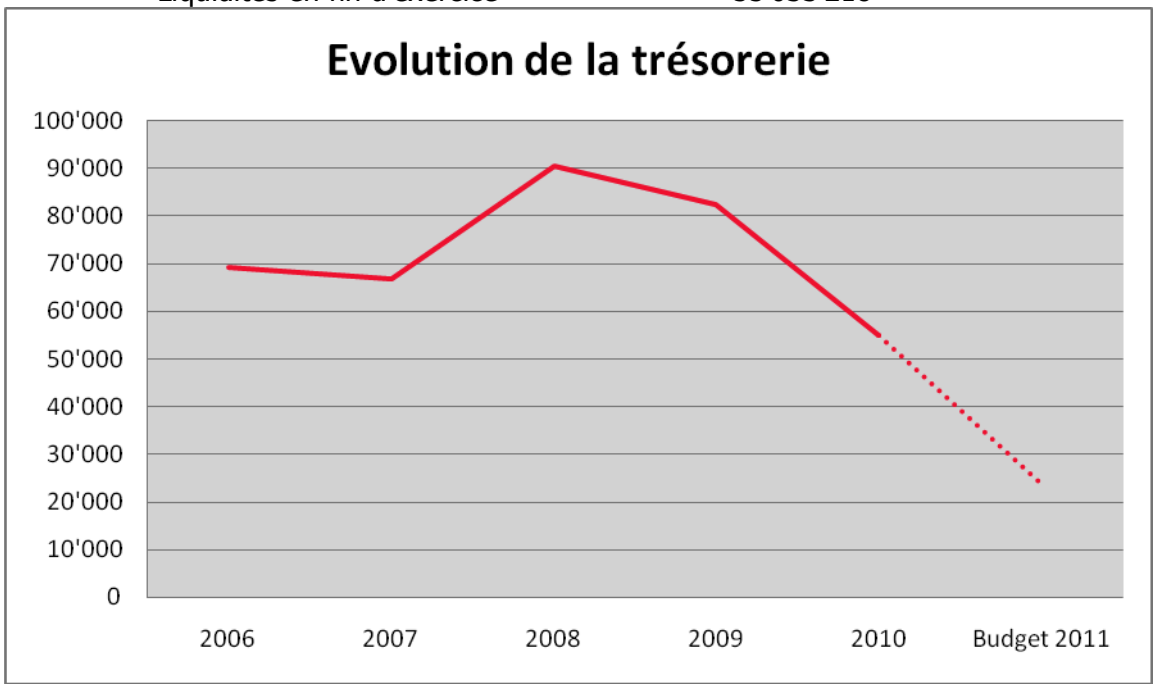

Remarque : il est à relever que le budget de trésorerie 2011 prévoit une diminution significative. En suivant le même mode de fonctionnement qu'actuellement, le recours à l'emprunt est inévitable à brève échéance.

Remarque : Dans un souci d'exactitude et de précision comptable, les différents investissements et participations ont été revus et reclassés dans la rubrique appropriée. Par exemple, les comptes de participation financière se trouvaient inclus avec les investissements du patrimoine administratif et ont ainsi été déplacés dans le groupe ad hoc.

Les montants sont donc passablement différents entre 2009 et 2010 pour les groupes 910 Disponibles, 912 Placement du patrimoine financier et 915 Prêts et participations, suite à ces reclassements.
Tous ces reclassements se compensent et n'ont pas d'influence sur le total.

911 – Débiteurs

Comptes 2010	Comptes 2009	Différence en CHF	Différence en %
CHF 35'384'501.–	CHF 41'606'017.–	-6'221'516.–	-14.95

La balance varie sensiblement en fonction du décompte annuel de l'office d'impôt à Vevey.

912 – Placement du patrimoine financier

Comptes 2010	Comptes 2009	Différence en CHF	Différence en %
CHF 35'835'960.–	CHF 1.–	35'835'959.–	

Les placements comptabilisés en 2009 dans le chapitre 910 Placements de moins de 12 mois ont été reclassés et ajoutés aux placements du patrimoine financier dans le chapitre 912 Placements de plus de 12 mois.
En 2010, le détail des placements financiers se présente ainsi :

No compte	**Libellé**	**Montant**
9120.001	Placements de plus de 12 mois	28'500'000
9120.002	Titres compte dépôt BCV	5'117'011
9122.001	Marché de Noël Montreux Sàrl	396'000
9122.002	Boulodrome Chailly	10'000
9122.003	Prêt Golf	774'000
9122.004	Société de Sauvetage La Vigie	18'000
9122.005	Fondation Septembre Musical	25'000
9122.006	Sécurité Riviera	316'000
9122.007	Société des Alpages de Jaman	13'750
9122.014	BSM Brigade Saleuscex Montreux	76'000
9122.017	Prêt NED	27'350
9123.001	Terrains et bâtiments	562'849
TOTAL		**35'835'960**

Le détail des placements de trésorerie ouverts au 31.12.2010 se présente comme suit :

Etablissements bancaires	**Date de début**	**Date d'échéance**	**Montants**
UBS SA	21.07.2010	21.04.2011	5'000'000.-
Falkon Private Bank Ltd	18.02.2010	22.07.2011	5'000'000.-
Valiant Bank	26.02.2010	22.07.2011	7'500'000.-
BDG	26.08.2010	26.08.2011	11'000'000.-
TOTAL			**28'500'000.-**

913 – Actifs transitoires

Comptes 2010	Comptes 2009	Différence en CHF	Différence en %
CHF 4'670'355.–	CHF 7'356'197.–	-2'685'842.–	-36.51

La baisse des actifs transitoires est expliquée de la manière suivante :

Libellé	**2010**	**2009**	**Différence**
Transferts de fonds (voir pt. 925)	0	1'734'205	-1'734'205
Décompte final Sécurité Riviera	1'284'084	2'314'235	-1'030'151
Fonds de péréquation 4ème trimestre	1'527'748	1'737'042	-209'294
Intérêts à recevoir	131'731	214'246	-82'515
Compte-courant assurances sociales	232'416	673'572	-441'156
Avances sur salaires	14'151	27'636	-13'485
Panneaux électroniques d'informations	12'256	0	12'256
Frais d'étude avant préavis définitif	33'468	0	33'468
Autres			779'240
Total			**-2'685'842**

914 – Investissements patrimoine administratif

Comptes 2010	Comptes 2009	Différence en CHF	Différence en %
CHF 37'035'589.–	CHF 22'472'001.–	+14'563'588.–	+64.81

En 2010, le détail des investissements de patrimoine administratif se présente ainsi :

No compte	**Libellé**	**Montant**
9141	Terrains et ouvrages	6'986'365
9143	Terrains et immeubles	29'396'584
9145	Forêts et alpages	652'638
9146	Mobilier, machines et véhicules	1
TOTAL		**37'035'588**

915 – Prêts et participations

Comptes 2010	Comptes 2009	Différence en CHF	Différence en %
CHF 95'697.–	CHF 6'691'475.–	-6'595'778.–	-98.57

Les comptes concernant les placements du patrimoine financier ont été déplacés dans le groupe ad hoc (912), ce qui explique la différence entre 2009 et 2010.

920 – Engagements courants

Comptes 2010	Comptes 2009	Différence en CHF	Différence en %
CHF 10'120'410.–	CHF 9'162'424.–	+957'986.–	+10.46

Les engagements courants sont relativement constants.

922 – Emprunts à moyens et longs termes

Comptes 2010	Comptes 2009	Différence en CHF	Différence en %
CHF 37'732'124.–	CHF 38'092'124.–	-360'000.–	-0.95

Le détail du remboursement de la dette ainsi que des intérêts sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Créanciers	Taux d'intérêt en %	Échéance	Solde au 01.01.2010	Amortissements	Intérêts	Solde au 31.12.2010
Dexia Crédit local	3.850	17.01.12	5'000'000		192'500	5'000'000
Kommunal Kredit Wien	3.925	24.07.11	12'500'000		490'625	12'500'000
Kommunal Kredit Wien	3.955	02.08.12	17'000'000		672'350	17'000'000
Commune de Veytaux (Gai-Montreux)	sans		24'500			24'500
Parts sociales Maison Visinand	sans		27'250			27'250
Souscripteurs privés CCE	sans		145'874			145'874
Fonds équipement touristique	sans		320'000	40'000		280'000
Fonds équipement touristique	sans		1'760'000	160'000		1'600'000
Parking marché obligation non remboursable	sans		34'500			34'500
Etat de Vaud	sans	01.12.17	1'280'000	160'000		1'120'000
		Total	**38'092'124**	**360'000**	**1'355'475**	**37'732'124**

Des remboursements significatifs de la dette interviendront à partir de l'année 2011 (CHF 12.5 millions en 2011, CHF 22 millions en 2012). Ces derniers nécessiteront des sorties de liquidités importantes.

923 – Engagements envers propres établissements et fonds spéciaux

Comptes 2010	Comptes 2009	Différence en CHF	Différence en %
CHF 5'900'318.–	CHF 5'723'241.–	+177'077.–	+3.09

Ce poste comprend la rémunération des différents fonds au taux Libor à 1 an en début d'exercice. L'augmentation des engagements est principalement composée de la création d'un fonds pour l'Etablissement secondaire Montreux-Ouest et de l'augmentation du Fonds Théodor Kummer.

925 – Passifs transitoires

Comptes 2010	Comptes 2009	Différence en CHF	Différence en %
CHF 2'450'553.–	CHF 258'839.–	+2'191'714.–	

Les passifs transitoires sont constitués des postes suivants :

Libellé	**Montant**
Transfert de fonds	546'266
Intérêts emprunts	676'752
Décompte final de l'ORPC	396'906
Chargé de sécurité	65'169
Contributions au SIGE	330'169
Affranchissement courrier	49'916
Subvention abonnements	30'000
Fondation Saison Culturelle Montreux	20'000
Commune de Vevey	215'168
Autres	-4'557
Total	**2'334'903**

928 – Fonds, provisions et réserves

Comptes 2010	Comptes 2009	Différence en CHF	Différence en %
CHF 105'955'687.–	CHF 104'300'657.–	+1'655'030.–	+1.59

Le bilan communal contenait une multitude de provisions et autres réserves. Ceci engendrait des difficultés dans le suivi et l'utilisation de ces dernières. Ainsi, certaines réserves n'avaient pas été modifiées depuis de nombreuses années. D'autres étaient fréquemment allouées à des préavis.

Concrètement, la Municipalité a décidé de basculer toutes les provisions et réserves générales non-affectées dans le fonds pour investissements futurs (voir tableau brochure).

4. INVESTISSEMENTS

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à CHF 24'503'350.– (2009 : CHF 13'652'442.–) et les recettes réelles à CHF 9'844'073.– (2009 : CHF 11'280'616.-), soit une charge nette d'investissements de CHF 14'659'277.– (2009 : CHF 2'371'826.–). Lors de l'élaboration du budget 2010, le programme d'investissements prévoyait une dépense nette d'investissements de CHF 20'758'030.– (2009 : CHF 26'401'000.–).

La différence par rapport au budget s'explique par un reclassement de CHF 6'691'468.- au patrimoine financier (voir l'explication complète au chapitre 910).

5. REPARTITION DE L'EXCEDENT DE RESULTAT ET ECRITURES DE CLOTURE

Avant les opérations d'allocation du résultat, l'exercice présente un excédent de recettes de CHF 2'896'226.96 (2009 : CHF 13'795'094.–).

Pour s'adapter aux règles des Communes, le résultat est viré à la réserve générale 9291.000 au 31 décembre 2010 et les écritures de répartition soumises à votre approbation seront passées au 1er janvier 2011. Ce mode de fonctionnement correspond à la pratique usuelle.

I. La Municipalité propose des amortissements extraordinaires sur les objets mentionnés ci-dessous :

Amortissements extraordinaires		
Compte	**Objet**	**Montant**
431.3321	Requalification de l'espace public Vieille-Ville (préavis No 31/2005)	27'879.00
431.3321	Assainissement passages à niveau MOB (préavis No 44/2006)	102'051.00
161.3321	Rénovation lourde CCE (préavis No 17/1999)	762'157.00
170.3321	Développement remontées mécaniques Jaman (préavis No 33/2001)	4'139.96
	TOTAL	**896'226.96**

II. La Municipalité estime nécessaire d'alimenter ce fonds pour faire face aux besoins de rattrapage dans l'entretien du patrimoine communal. Cette provision a été constituée en 1999.

Virement au fonds d'entretien du patrimoine		
Compte	**Objet**	**Montant**
9281.00	Pour entretien du patrimoine	1'000'000.00

III. La Municipalité propose d'attribuer une partie de l'excédent de recettes à l'augmentation du capital pour CHF 1'000'000.-. Ce dernier a été créé l'année passée afin de préserver les fonds propres de la Commune.

Augmentation du Capital		
Compte	**Objet**	**Montant**
9290.000	Capital	1'000'000.00

En résumé, l'excédent sera utilisé de la manière suivante :

I. Amortissements exceptionnels	CHF	896'226.96
II. Fonds d'entretien du patrimoine	CHF	1'000'000.00
III. Augmentation du capital	CHF	1'000'000.00
Total	**CHF**	**2'896'226.96**

6. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 09/2011 de la Municipalité du 12 avril 2011 sur les comptes communaux 2010,

ouï le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cette affaire,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'approuver les comptes communaux pour l'exercice 2010 ;

2. d'en donner décharge à la Municipalité.

Ainsi adopté avec modification le 12 avril 2010.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :		Le secrétaire :
P. Salvi	L.S.	Ch. C. Riolo

Délégation municipale : la Municipalité in corpore